

COMMUNE DE RICHWILLER
EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 SEPTEMBRE 2022

L'an deux mil vingt-deux, le dix-neuf septembre à vingt heures, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de monsieur Vincent HAGENBACH, Maire.

Présents : 26 membres sur 27 en exercice :

Vincent HAGENBACH, Maire

Jean-Marie ROUPLY, Claudine WIOLAND, Michel BLOIS, Christiane BELZUNG, Nicolas DEUX, Geneviève SANNER, Adjointes au Maire

Joseph ATTARD, Guy DUPAS Conseillers Municipaux Délégués

Antoinette ZIMMERER, Khady TANDINE-FALL, Jean-Marc MUNCH, Agnès BLECHARZ, Danièle STIER, Didier SCHAUB, Gérard RICOU, Sylvie HOUETTE, Nicolas PFEFFER, Valérie WELTER, Mathieu REGLI, David CALCAGNO, Aurore GALVEZ, Delphine RIETTE, Jean-Pierre EPP, Sandrine GILLMANN, Isabelle STRAPPAZZON conseillers municipaux.

Excusés : Jean-Claude GRIENENBERGER (procuration à Vincent HAGENBACH).

Auditeur : Jean-Paul FREY (l'Alsace), Sylvie BLOIS, Patricia ROUPLY.

Secrétaire de séance : Monsieur Nicolas DEUX.

2-1 Démission et remplacement d'un Adjoint au Maire et élection d'un conseiller municipal délégué.

Monsieur le Maire expose :

« Par courrier en date du 30 juin 2022, madame Antoinette ZIMMERER m'a informé de sa décision de renoncer à ses fonctions d'adjointe au Maire de RICHWILLER, fonction qu'elle a exercée depuis octobre 2015.

Madame ZIMMERER précise qu'elle souhaite toutefois continuer à exercer ses fonctions de Conseillère Municipale.

Par courrier du 20 juillet 2022 et conformément aux dispositions prévues à l'article L2122-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Préfet a accepté sa démission des fonctions d'adjoint au Maire.

Dès lors, chacun des adjoints d'un rang inférieur à celui de l'adjoint démissionnaire se trouve automatiquement promu d'un rang au tableau des adjoints et forment la liste mise à jour suivante :

Premier adjoint :	monsieur Jean-Marie ROUPLY
Deuxième adjoint :	madame Claudine WIOLAND
Troisième adjoint :	monsieur Michel BLOIS
Quatrième adjoint :	madame Christiane BELZUNG
Cinquième adjoint :	monsieur Jean-Claude GRIENENBERGER
Sixième adjoint :	monsieur Nicolas DEUX
Septième adjoint :	madame Geneviève SANNER
Huitième adjoint :	poste à pourvoir

Monsieur le Maire, propose la candidature de madame Valérie WELTER comme huitième adjoint de la commune.

Madame Valérie WELTER informe accepter cette proposition.

Les membres du Conseil Municipal sont invités à proposer d'autres noms.

Aucune autre candidature n'étant annoncée, monsieur le Maire invite les membres du Conseil à élire le huitième adjoint.

Les membres du Conseil Municipal sont appelés un à un à procéder à un vote à bulletin secret pour la désignation du 8^{ème} Adjoint en charge de l'animation du village et du protocole.

Après dépouillement, le résultat est le suivant :

- Votants : 27
- Bulletins blancs ou nuls : 0
- Exprimé : 27
- Pour Madame Valérie WELTER : 26
- Pour Madame Aurore GALVEZ : 1

Le Conseil Municipal désigne madame Valérie WELTER 8^{ème} adjoint en charge de l'animation du village et du protocole.

Le tableau des adjoints au Maire est alors le suivant :

<i>Premier adjoint :</i>	<i>monsieur Jean-Marie ROUPLY</i>
<i>Deuxième adjoint :</i>	<i>madame Claudine WIOLAND</i>
<i>Troisième adjoint :</i>	<i>monsieur Michel BLOIS</i>
<i>Quatrième adjoint :</i>	<i>madame Christiane BELZUNG</i>
<i>Cinquième adjoint :</i>	<i>monsieur Jean-Claude GRIENENBERGER</i>
<i>Sixième adjoint :</i>	<i>monsieur Nicolas DEUX</i>
<i>Septième adjoint :</i>	<i>madame Geneviève SANNER</i>
<i>Huitième adjoint :</i>	<i>madame Valérie WELTER</i>

Monsieur le Maire propose la nomination d'un Conseiller Municipal délégué supplémentaire : ce dernier serait en charge des activités « Spécial Jeunes » sous la tutelle de madame Claudine WIOLAND.

Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil Municipal s'il y a un candidat pour le poste de Conseiller municipal délégué en charge des activités « Spécial Jeunes », il propose Madame Aurore GALVEZ.

Les membres du Conseil Municipal sont appelés un à un à procéder au vote à bulletin secret pour la désignation du Conseiller Municipal Délégué en charge des activités « Spécial Jeunes ».

Après dépouillement, le résultat est le suivant :

- Votants : 27
- Bulletins blancs ou nuls : 0
- Exprimé : 27
- Pour Madame Aurore GALVEZ : 26
- Pour madame Valérie WELTER : 1

Le Conseil Municipal désigne madame Aurore GALVEZ Conseillère Municipale Déléguée en charge des activités « Spécial Jeunes ».

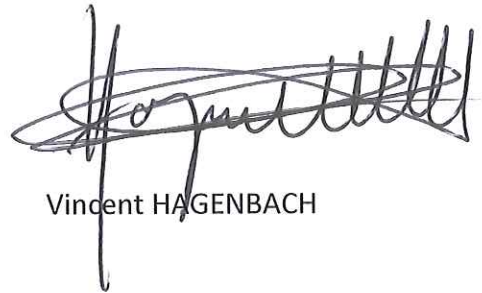
Le secrétaire de séance,



Nicolas DEUX

Pour extrait, certifié conforme, le 21 septembre 2022.

Le Maire,



Vincent HAGENBACH

Commune de
Richwiller



Publié sur le site internet de la commune le 22
septembre 2022

www.richwiller.fr